



Octobre 2011

## **Cinquièmes Rencontres de l'ADEB**

**1<sup>er</sup>-2 décembre 2011**

*Centre de documentation pédagogique de l'Ambassade d'Espagne à Paris  
34, Bd de l'Hôpital, Paris 75005  
Metro Gare d'Austerlitz*

### **Jeudi 1<sup>er</sup> décembre (après-midi)**

**14.00-16.00**

- Tour de table de présentation (nouveaux membres) et d'échange d'informations d'actualité
- Point sur l'état des publications en cours (Document DNL et « Volume de référence »)
- Modalités de diffusion des « textes courts » préparés par Gérard Vigner
- Information sur le rapport du Comité stratégique des langues (Jean-Claude Beacco)

**16.00-16.15**

- *Pause*

**16.30-18.00**

- **Assemblée générale de l'ADEB**

**18.00-19.00**

- *Apéritif*

### **Vendredi 2 décembre (journée jusqu'à 17.30)**

**09.00-17h30**

**Thème d'étude et d'orientation** (voir note argumentaire qui suit)

#### **Des principes aux pratiques en contexte.**

**Diversité des fonctions et des usages de la pluralité linguistique en classe**

## Note argumentaire pour le thème d'étude et d'orientation de la journée du 2 décembre

### *Des principes aux pratiques en contexte.*

#### ***Diversité des fonctions et des usages de la pluralité linguistique en classe***

Au cours de sa courte existence - un peu plus de 8 ans - l'ADEB s'est forgé progressivement un certain nombre d'orientations générales et de principes dans lesquels ses membres se reconnaissent. En tant que lieu de mutualisation et de partage d'expériences, l'association réunit des enseignants et chercheurs et des partenaires institutionnels. Ce n'est pas une instance de recherche mais l'ADEB profite des travaux et des apports de ses membres pour affirmer et développer sa vocation propre. Elle entend œuvrer pour la promotion d'une éducation langagière inclusive, plurilingue et ouverte à la pluralité culturelle en contexte scolaire ; et cela dans le cadre de projets éducatifs qui peuvent être très divers mais visent à assurer une réussite académique à tous les élèves, à combattre l'exclusion et à renforcer la cohésion sociale dans des sociétés démocratiques rassemblant, notamment grâce à l'école, des citoyens responsables et solidaires.

Il ne s'agit évidemment pas de prétendre que l'école peut tout ni de s'en tenir à des slogans vite taxables de langue de bois. Mais, si l'on milite pour que l'enseignement des langues relève aussi d'une éducation par les langues, c'est bien parce que la formation langagière est posée comme une condition déterminante du processus éducatif (« Les langues au cœur de l'éducation »), qu'il s'agisse de la maîtrise de la langue majeure de scolarisation, de l'apprentissage ou de la prise en compte de langues et variétés autres (dont celles dont les élèves sont porteurs), tout autant que des dimensions linguistiques de la construction des connaissances disciplinaires. L'enjeu est bien celui de l'inscription curriculaire d'activités et d'expériences d'apprentissage contribuant au développement d'une compétence plurilingue, dont - tout au long du cursus - la langue de scolarisation devient et reste la composante principale.

A leur manière et dans leur évolution, les textes produits au titre de l'ADEB illustrent ces orientations décloisonnantes et intégratrices, qui d'ailleurs ne lui sont pas spécifiques. Le « volume de référence » en cours d'élaboration, pour s'en tenir à ce cas, offre des analyses, des informations, des propositions tendant à montrer que des infléchissements des dispositifs et des démarches de scolarisation langagière sont envisageables sans bouleversement ni coût excessif.

Mais il convient d'apporter des éléments de réponse à des interlocuteurs qui rétorquent souvent : « **Certes, mais ça se passe comment dans la classe ?** ». Réponse qui ne saurait prendre la forme d'un ensemble de monographies ou de fiches pédagogiques mais qui devrait aller plus avant que ne le permet le format, limité à dessein, des contributions ordonnées dans le « volume de référence ».

C'est afin de renforcer nos argumentaires à destination de différents acteurs de la communauté éducative que nous nous proposons d'engager maintenant une nouvelle phase et d'aborder de front un questionnement pour lequel les expériences que réunit l'ADEB, mobilisées et confrontées, sont de nature à apporter des éléments de réponses :

- **Quelles pratiques innovantes (ou non) peut-on décrire, expliciter, mettre en valeur (tous niveaux scolaires confondus), pratiques qui seraient de nature à développer des formes d'éducation langagière inclusive, plurilingue et ouverte à la pluralité culturelle ?**
- **Quelles sont celles qui mettent en relation entre elles les langues de l'école et celles-ci avec les langues et variétés de l'environnement des élèves ; donc celles qui décloisonnent, qui éveillent, qui alternent, qui intègrent, qui comparent/contrastent, qui convergent ?**
- **Ces pratiques se prêtent-elles à des déclinaisons privilégiées suivant les contextes considérés et les langues en présence ?**
-

C'est dans cette logique que le thème d'étude « Des principes aux pratiques en contexte : diversité des fonctions et des usages de la pluralité linguistique en classe » pour les Cinquièmes Rencontres est à comprendre.

L'hypothèse, pour la journée du 2 décembre, serait d'interroger, selon le même type d'entrées, trois (proto)types de contextes :

- **Un contexte de scolarisation en français dans un espace créolophone**
- **Un contexte de scolarisation en français dans un espace de forte présence migratoire (par exemple, mais non exclusivement, en provenance des pays du Maghreb)**
- **Un contexte de scolarisation en français avec « simplement » enseignement de langues étrangères, notamment le cas le plus répandu : l'anglais**

Entrées possibles pour cet examen (simples pistes indicatives) :

- Envisager pour chacun de ces contextes et selon leurs caractéristiques (socio-)linguistiques respectives les types d'activités en classe qui peuvent faire « jouer » la langue de scolarisation avec les autres variétés ou langues effectivement présentes dans l'espace scolaire (que ces dernières soient officiellement enseignées ou *de facto* tolérées ou mobilisées par les enseignants et/ou les élèves ou potentiellement disponibles, parce que partie du répertoire de ces derniers et présentes dans leur environnement).
- Commenter les apports (visés ou supposés ou attestés) de ces activités aux apprentissages et/ou à la valorisation des langues mises en contact et en jeu, et particulièrement de la langue de scolarisation.
- Faire ressortir les compétences de type « méta » (cognitives, linguistiques, langagières /communicatives, discursives) et le type de stratégies (par ex. transfert) sur lesquelles ces activités sont censées prendre appui chez l'apprenant ainsi que les modalités pédagogiques et didactiques nécessaires pour les mettre en place et les asseoir.
- En fonction du contexte considéré, examiner sous quelle appellation ces activités pourraient être regroupées ou distinguées (« éducation langagière », « approches plurielles », « enseignement plurilingue », « pédagogie convergente », « didactique intégrée », « activités transversales », « éveil aux langues », « intercompréhension », etc.) de manière à être reçues au mieux par les acteurs concernés.
- Situer ces activités dans une dynamique curriculaire (niveau primaire et premier cycle secondaire, voire au-delà).

Pour le programme de décembre, on suggère

- que chacun de ces cas donne lieu à intervention de collègues possédant une certaine expérience des contextes en question, soit, leur accord étant acquis :
  - o Sylvie Wharton pour l'espace créolophone
  - o Stéphanie Galligani pour l'espace à forte présence migratoire
  - o Gilles Forlot pour l'espace « simplement » langues étrangères
- que, peut-être, d'autres collègues soient invités à lancer la discussion ; toujours par exemple et sous réserve de leur accord, respectivement : Pascal Ottavi, Diana-Lee Simon, Claire Tardieu
- que l'on s'efforce de dégager quelques conclusions générales et prospectives de ces trois séquences, en termes notamment de transversalités et de spécificités (une ou deux personnes à chaud et compte rendu à suivre plus tard...)

Il est clair

- que ces trois cas (proto)typiques sont construits au regard des différences de nombre, de statut dans et hors de l'école, de proximité linguistique éventuelle, de pratiques effectives dans l'environnement des langues et variétés en jeu ; l'hypothèse est que ces différences sont de nature à diversifier, ne serait-ce qu'en partie, les activités de classe prenant appui sur cette pluralité linguistique ;

- que les présentations de ces cas et les échanges qui suivront pourraient repartir d'éléments d'information, d'analyse et de proposition figurant dans le « volume de référence » et/ou, notamment, dans le *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* du Conseil de l'Europe ;
- que **les visées de l'exercice collectif sont à plusieurs détente :**
  - **illustrer et contextualiser la diversité des mises en œuvre pratiques d'orientations communes ;**
  - **enrichir la réflexion de l'ensemble des participants par la confrontation d'expériences et de points de vue, qui pourraient s'avérer plus divergents qu'il n'y paraît d'abord ;**
  - **clarifier les usages possibles de désignations telles que celles rappelées plus haut (didactique intégrée, pédagogie convergente, etc.) ;**
  - **nourrir les argumentaires des uns et des autres pour les actions de formation, de diffusion et de conviction dont elles/ils ont la charge ou qu'elles/ils souhaitent engager ;**
  - **jeter les bases de nouveaux instruments ou projets à élaborer au titre de l'ADEB.**